

## Préparation du GT CNEA du 23/04/2020

## Synthèses des remarques déjà remontées sur l'organisation du déconfinement

Intro	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il est important de rappeler que l'on est fortement opposés à une ouverture des établissements si toutes les conditions sanitaires ne sont pas réunies.</li> <li>- Manque d'anticipation du confinement et mise en place des plans de continuité pédagogique dans l'urgence. Il faut prendre le temps du déconfinement afin de ne faire courir de risque ni aux élèves ni aux personnels et ne pas prendre le risque de devoir fermer de nouveau les établissements ou pire de refaire le coup des EHPAD !</li> <li>- Injonctions contradictoires. Demande aux directeurs de scénarios. Consignes nationales. Moitié de la classe ? 15 ? 20 ?. En fonction de la taille des classes. Illusoire. Optimisation des surfaces ?</li> <li>- Il faut anticiper un plan de reconfinement, si la pandémie repart (comme dans certains pays)</li> <li>- L'autorité nationale ne doit pas rejeter sur le niveau local la responsabilité du déconfinement. Importance d'un cadre national pour l'ouverture, définir des dispositifs pour nettoyage, gestes barrières, masques en nombre <b>élèves classes ciblées</b>.</li> <li>- Faire valider par le CHSCTM, les CoHS et les CHSCTREA</li> <li>- Avoir l'avis des autorités médicales (désinfection, politique des tests)</li> <li>- Responsabilité du chef d'établissement : Avoir un cadre national afin d'éviter que certains directeurs ne fassent du zèle et n'exposent inutilement, élèves ou personnels. Ou que d'autres soient démunis. Leur responsabilité étant engagée, il faut des consignes.</li> <li>- Avoir un état des contaminations dans l'EA par région en préalable Reprise des BTS et licences pro ?</li> <li>- Qui prend en compte le coût de la reprise, fourniture de masques, de gel, de tests...</li> <li>- Concertation avec la Région : ce sont les personnels des Régions qui assurent l'entretien et la restauration. Comment les protéger eux aussi ?</li> <li>- Assurer le nettoyage incombe aux personnels des régions. Comment faire nettoyer les établissements avant la reprise, de façon plus intense en présence de personnels et d'élèves ? Faire un protocole national applicable à tous ?</li> <li>- Assurer l'information spécifique auprès des personnels comme des élèves. Il est nécessaire de communiquer via un canal connu par tous et pour tous.</li> </ul>
Etablissements	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer le nettoyage incombe aux personnels des régions. Comment faire nettoyer les établissements avant la reprise, de façon plus intense en présence de personnels et d'élèves ? Faire un protocole applicable à tous ?</li> <li>- Quel que soit le public (jeunes ou personnels) qui va prendre en charge les masques, le gel, les tests, les gants, les mesures d'hygiène ? Coût pour les établissements. Certains chefs d'établissements ont déjà averti qu'ils n'auront pas les moyens. Quand il y en avait, le matériel a été donné pour l'hôpital ou les EHPAD.</li> </ul>
	Etablissements réquisitionnés : comment les ouvrir ?
	Les élèves ? les apprentis ? la FC ? apprentis les HCCF
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présence ou non d'une infirmière sur site ou pas ?</li> <li>- pour orienter des problèmes médicaux</li> <li>- mais surtout pour faire de la prévention et expliquer les dispositions mises en œuvre dans l'établissement (aux jeunes et aux personnels) pour prévenir des risques d'infection et de transmission</li> <li>- prise en charge psychologique des élèves infectés ou ayant été confrontés à la maladie chez des proches.</li> </ul>

Elèves/ Etudiants	Ne pas exposer les élèves /étudiants aux risques de l'épidémie (y compris porteurs sains qui peuvent continuer de diffuser la maladie). Port du masque ? qui va le prendre en charge ?
	Prendre en compte le fait que dans nos établissements les élèves peuvent venir de régions différentes où les conditions de déconfinement seront peut-être différentes
Conditions d'hygiène	<b>Dans les transports et à l'entrée et à la sortie du lycée</b> : même en accueillant peu d'élèves, comment empêcher les attroupements à l'entrée et à la sortie du lycée, pendant les récréations ? Les transports sont souvent gérés eux-aussi par les Régions. Voir avec les Régions ou l'ARF ?
	<b>Dans les salles de classe</b> : comment garantir l'hygiène des classes, poignées de porte, tables et chaises ?
	<b>Dans les espaces publics du lycée</b> : - ne faut-il pas faire des sens de circulation dans les couloirs pour permettre le respect des distances de sécurité, notamment dans les bâtiments exigus ? - comment garantir l'hygiène des sanitaires
	<b>Cantine</b> : comment garantir l'hygiène des couverts, des chaises et tables. Il ne faut aucun plat en self-service avec des couverts qui serviraient à tout le monde, par exemple.
	<b>Internat</b> : spécificité de nos établissements. Les élèves habitent souvent loin. Ils peuvent être jusqu'à 80 % d'internes. Les chambres sont collectives et accueillent 3 à 6 jeunes. Comment garantir l'hygiène ? Les sanitaires sont collectifs.
	Toutes ces questions posent celle de fond de l'intérêt d'ouvrir des établissements pour quels élèves ? Sur quels critères seront établis la liste des élèves ? ne pas se tromper de cible
- Limiter le nombre de jeunes accueillis dans le lycée	Que faire faire aux élèves alors que pour les classes terminales, il n'y a plus d'examens ?
Quel public favoriser ? Le ministre de l'éducation a détaillé les modalités d'un retour progressif : d'abord les élèves de grande section, CP et CM2 ; puis ceux de 6e, de 3e, de 1re et de terminale ; puis toutes les classes avec, à chaque fois, 15 élèves maximum par classe. Ce calendrier s'appliquera-t-il aussi à l'EA	- accueillir en priorité les décrocheurs ? comment les faire revenir ? comment expliquer aux élèves assidus qu'ils ne sont pas prioritaires ? - Par demi-classe de manière alternée. Augmente les déplacements et les risques de contact. - Continuer des cours à distance ? - Accueillir les jeunes un par salle, avec un ordinateur, un par chambre
	- accueillir en petits groupes et alterner : que fait-on des autres élèves qui sont eux aussi internes ? pas assez d'AE ou de place au CDI pour surveiller ceux qui ne seraient pas accueillis en cours ?
	- accueillir en priorité tel ou tel niveau ? (années terminales)
Activités pédagogiques	Les épreuves des élèves de 1ère : - enseignants qui n'interviennent plus en terminale : comment préparer les jeunes aux épreuves qui seront programmées au 1 <sup>er</sup> trimestre, à la rentrée ? - Refus de l'oral de français mais aussi rattrapage
	Arrêter les notes à la date du confinement - Quid du livret nécessaire ou pas ?
Stage	- comment garantir la sécurité des jeunes en stage. Il est important de faire un cadre général et non renvoyer aux employeurs
	Les employeurs vont-ils accepter les jeunes en stage ?

	Au moment de la reprise d'activité et s'il y a un surcroît de travail, il y a le risque que les employeurs souhaitent des personnels formés et productifs et ne veuillent pas s'encombrer de personnes à former. N'y a-t-il pas danger que les règles de sécurité ne soient pas prioritaires quand il faut être plus performants (Les stages chantiers élagage...) ?
	Nature des stages, plus ou moins exposés ou dangereux : dans les EHPAD ou dans les hôpitaux ?
	Durée et dates des stages : cela ne risque-t-il pas d'être retardé ? Les parents ont peut-être pris des engagements pour les vacances, ou les jeunes sont peut-être engagés sur des jobs d'été ?
Assiduité des élèves	Responsabilité du lycée/des parents si les parents décident de ne pas envoyer leur enfant ?
	<b>Il faut repenser la rentrée problème de dgh Edt. Impact sur les session 2021, 2022.</b>
Agents	Le plan de déconfinement doit avoir été présenté en CHSTRM et REA / CHSCT d'établissement avant la reprise. Il doit être le fruit de la concertation. Il doit être clairement expliqué aux agents
	Ne pas exposer les personnels aux risques de l'épidémie (y compris porteurs sains qui peuvent continuer de diffuser la maladie). Port du masque ? qui va le prendre en charge ? Gestion du stress du déconfinement ? Si les agents (enseignants, personnels d'éducation, personnels administratifs et technique ...) sont en nombre insuffisant (malades, convalescents, garde d'enfants, ...) comment remettre l'établissement en fonctionnement ?
- conditions d'hygiène :	Politique de tests ? Que disent les autorités sanitaires ? Garanties de pouvoir avoir un masque, du gel hydroalcoolique, des gants ? Garantie de pouvoir exercer dans un environnement sécurisé, désinfecté systématiquement et régulièrement (poignées de portes, ordinateurs partagés, sanitaires) Garantie de pouvoir fréquenter la cantine ou le restaurant en toute sécurité : limitation de la fréquentation, respect des distances de sécurité, comment être sûrs que les couverts, les plateaux, les chaises et tables n'ont pas été souillés par quelqu'un de contaminé passé juste avant ? Il ne faut aucun plat en self-service avec des couverts qui serviraient à tout le monde, par exemple.
Agents à risque ou ayant une personne à risque dans leur entourage	Respecter ce critère, ainsi que des agents qui auraient des enfants de moins de 16 ans et qui ne vont pas être repris à l'école.
- transports publics	- question des transports en commun pour ceux qui n'ont pas le choix (Paris, grandes villes), nécessité de disposer de masques et de gel voire de gants
- activité présentiel/ télétravail	- si une partie seulement des élèves est accueillie, ne pas avoir à assurer à la fois le présentiel et le téléenseignement. Pas de remise en cause des ORS des enseignants. Beaucoup d'autres personnels investis et en dépassement horaire.
	- permettre le télétravail de ceux pour lesquels il n'a pas pu être aménagé faute d'anticipation, de matériel ... - Quid des personnels en zone blanche après le 11 mai
	- si on doit réduire le nombre d'agents présents sur site (écoles du sup, par exemple), privilégier la continuité du télétravail pour ceux qui le peuvent. Mais besoin d'interactivité avec les collègues, de sortir de chez soi ? comment choisir les agents ? sur quels critères ? Droit de retrait pour les agents qui se sentiraient menacés.
Infirmières	Renouvellement du poste d'infirmière coordonnatrice ?

